

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE I - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des services proposés par **EHONO FREDERIC SERVICES** et par **abréviation EOFS** sur son site Internet www.servicessalapersonne-vendee.fr, à savoir :

La société EOFS propose de mettre à la disposition des particuliers toute information relative aux organismes agréés de services à la personne.

Le site a pour objet :

- de permettre à tout particulier ayant besoin d'un service à la personne, de rechercher des organismes prestataires ou mandataires de Vendée pouvant effectuer ce service. L'intérêt est de trouver un organisme de proximité et de confiance via les informations fournies par celui-ci sur sa fiche descriptive.
- de mettre en relation le particulier et l'organisme qu'il a choisi, via un formulaire de demande d'informations ou de demande de devis.
- d'apporter au particulier de l'information générale simple et structurée sur le secteur des services à la personne.
- de permettre également aux particuliers d'accéder à des conseils dont EOFS n'assume aucune responsabilité en cas d'applications et à des liens vers des sites internet proposant des offres d'emploi.
- de présenter les principaux acteurs majeurs de ce secteur en rubrique Partenaire via une fiche détaillée explicitant leurs missions générales et leurs missions propres au secteur des services à la personne.
- de réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des particuliers concernant l'utilisation du site d'une part et les organismes figurant sur le site d'autre part.

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de régir les relations entre les organismes agréés et la société EOFS quant aux missions conférées à cette dernière ; les spécificités de cette mission sont arrêtées dans des contrats d'abonnement conclus avec chaque organisme agréé.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables au sein de chaque organisme agréé.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur ce site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par la société EOFS constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Les présentes Conditions Générales de Vente demeureront en vigueur pendant la durée du contrat d'abonnement conclu avec chaque organisme.

Ces Conditions Générales de Vente peuvent également faire l'objet de modification sans préavis. Nous vous invitons donc à les consulter régulièrement sur le site.

La conclusion de chaque contrat d'abonnement vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE II – COMMANDES

La société EOFS propose une seule formule d'abonnement annuel qui permet d'être référencé sur le site www.servicessalapersonne-vendee.fr et d'accéder également à différents services mis à disposition aux organismes abonnés via un accès pro, dont :

- Gestion en ligne de sa fiche descriptive.
- Réception des demandes d'informations et des demandes de devis.
- Réception des résultats d'enquête de satisfaction concernant l'organisme.
- Visualisation des statistiques d'audience du site.

Pour pouvoir s'abonner, l'organisme devra présenter ou donner un justificatif d'agrément ainsi que sa date de renouvellement, délivrés pas la DDTEFP ou un justificatif d'autorisation délivré par le Conseil Général. Chaque organisme s'engage à procéder au renouvellement de son agrément.

L'organisme doit également disposer d'un siège social en Vendée.

Les organismes souhaitant s'abonner pourront contacter par téléphone Monsieur Frédéric EHONO au 06.04.43.04.37 ou par le formulaire de contact présent sur le site internet.

Deux autres prestations spécifiques peuvent également être commercialisées indépendamment de l'abonnement annuel.

- Visualisation dans un encart d'une vidéo témoignage.
- Visualisation dans un encart spécifique d'une publicité de l'organisme (en bande déroulante avec les publicités d'autres organismes).

Ces prestations feront l'objet d'un devis spécifique.

ARTICLE III – TARIF ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les tarifs et les conditions de paiement sont précisés dans le contrat d'abonnement conclu avec la société EOFS.

Toute demande d'information à ce titre peut être faite auprès de Monsieur Frédéric EHONO au 06.04.43.04.37.

ARTICLE IV - FOURNITURE DES PRESTATIONS

Les services commandés par l'organisme agréé seront fournis dans le délai fixé dans le contrat d'abonnement.

La société EOFS s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les prestations demandées par l'organisme agréé dans les délais contractuels. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à aucun dommage et intérêts à la charge de la société EOFS ni à aucune retenue ou annulation de la commande par l'organisme agréé.

La société EOFS met à disposition de l'organisme abonné un espace professionnel qui lui permettra de consulter et de gérer ses propres données et d'accéder aux statistiques d'audience du site. L'accès est sécurisé par la saisie d'un identifiant et un mot de passe dont seul l'organisme est responsable.

Le compte de l'organisme pourra disposer de 3 états qui ne pourront être activés ou désactivés seulement par la société EOFS :

- Actif : l'organisme peut se connecter à son espace pro et figure parmi les résultats de recherche
- Inactif : l'organisme peut se connecter à son espace pro mais ne figure pas parmi les résultats de recherche
- ⊘ Bloqué : l'organisme ne peut pas se connecter à son espace pro et ne figure pas parmi les résultats de recherche

L'état inactif sert dans le cadre de démarrage du contrat où l'organisme n'a pas encore renseigné toutes les données nécessaires à sa fiche descriptive, ou lors d'une mise en demeure.

L'état bloqué est utilisé dans le cadre de la résiliation définitive du contrat d'abonnement.

La société EOFS se réserve le droit d'insérer des messages publicitaires de sociétés autres que les organismes abonnés et pouvant relever d'autres secteurs d'activité.

La société EOFS se réserve le droit de suspendre ponctuellement l'accessibilité au site internet pour des interventions de maintenance ou de mise à jour du site internet, sans préavis et sans droit à indemnité.

ARTICLE V- RESPONSABILITE DE LA SOCIETE EOFS

La société EOFS n'assume qu'une obligation de moyens dans l'exécution de ses services.

Elle se réserve la possibilité de restreindre, de bloquer ou de supprimer le droit d'accès de l'organisme agréé au site en cas de non respect par ce dernier de ses obligations.

La société EOFS ne pourra être tenue responsable de tout dommage directs ou indirects (perte de chiffres d'affaire, perte de clientèle, perte de bénéfices, préjudice moral, ...) notamment dans les cas d'interruption ou de difficultés d'accès au site dû à un problème technique pouvant notamment résulter d'interventions de l'hébergeur ou du fournisseur d'accès, ou dû à des pertes ou altérations de données du site internet, ou d'un cas de force majeure (tempête, ...) ou d'actes frauduleux, de détournements de mots de passe, de contamination de virus malgré les moyens de sécurité mis en place.

ARTICLE VI – OBLIGATIONS DE L'ORGANISME AGREE ABONNE

L'organisme agréé s'engage sous sa seule responsabilité à fournir des informations exactes et conformes aux dispositions légales et législatives en vigueur.

Il s'engage également à assurer la mise à jour régulière de ces informations afin qu'elles demeurent exactes.

Il s'engage à expurger de ses messages tout ce qui serait faux, obscène, agressif, abusif, raciste, calomnieux, diffamatoire, ou illégal. En cas de non-respect par l'organisme agréé des présentes Conditions Générales de Vente ou des règles de bonne conduite en vigueur sur Internet, la société EOFS se réserve la possibilité de restreindre, bloquer voire supprimer l'espace réservé à l'organisme agréé et le cas échéant de lui interdire l'accès au site, de supprimer les données et fichiers la concernant et ce, sans préjuger de toute autre action de droit commun.

L'organisme agréé accepte que les services proposés par la société EOFS, tout programme et toute application web utilisée nécessairement en relation avec les services peuvent contenir des informations protégées par le droit de la propriété intellectuelle en vigueur ou toute autre loi.

La société EOFS accorde à l'organisme agréé, à titre personnel, le droit non exclusif et non cessible d'utiliser ses programmes et applications web.

Il est interdit à l'organisme agréé de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source, vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que se soit tout droit afférent aux logiciels.

L'organisme agréé s'engage à ne modifier en aucune manière les programmes et applications web et à ne pas utiliser de versions modifiées des programmes et applications web et notamment (sans que cette énumération soit limitative) en vue d'obtenir un accès non autorisé aux services.

L'organisme agréé s'engage à ne pas accéder aux services proposés sur le site par un autre moyen que par l'interface qui lui est fournie par la société EOFS à cet effet.

Il s'engage à ne pas divulguer son identifiant et son mot de passe et à supporter toutes les conséquences pouvant résulter de leur divulgation volontaire ou non.

L'organisme agréé accepte que la société EOFS soumette des enquêtes de satisfaction aux particuliers qui lui ont fait une demande d'informations ou de devis via le site internet.

ARTICLE VII - INFORMATIQUES ET LIBERTES

En application de la [loi 78-17 du 6 janvier 1978](#), il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés à l'organisme agréé sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Le traitement des informations communiquées par l'organisme agréé a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous le n° 1394851.

L'organisme agréé dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

L'organisme agréé s'engage à respecter les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 concernant les informations relatives aux particuliers qu'il pourra recueillir sur le site.

La société EOFS a effectué une seconde déclaration concernant les données des particuliers, auprès de la CNIL sous le n° 1395089.

Conservation des données :

Les données des organismes pourront être conservées jusqu'à 10 ans (déclaration CNIL).

Dans le cadre de la déclaration à la CNIL, la société EOFS pourra être amenée à communiquer les informations concernant les organismes à des organismes autorisés dans le cadre de la législation.

ARTICLE VIII - DROIT APPLICABLE – LITIGE

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON, sous réserve de la qualité de commerçant de l'organisme agréé.

ARTICLE IX – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Particuliers Services est une marque déposée à l'INPI sous le n° 09/3686997. La société EOFS en est le propriétaire exclusif.

Les organismes agréés pourront intégrer le lien hypertexte pointant vers le site www.servicesalapersonne-vendee.fr, seulement pendant la durée de leur abonnement.

Toute reproduction partielle ou totale du site est interdite.